

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrication F O R D (D)	Type Ford 73 E2 Moteur M X B	Transit (bus d'usine) M X B	Fiche d'homologation N° CH 0301 48
------------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------

Constructeur FORD-WERKE Aktiengesellschaft, 5 Köln 60 (BRD)
 Identification sur la plaquette du constructeur = 73 E2
devant le No du châssis = GB 73 ..
 Plaquette const. à droite, latéralement, près de l'entrée
 N° du châssis à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron
 Ident. du moteur "MXB" à gauche, à l'avant en-haut sur le bloc, derrière le carter de distribution
 Importateur princ FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) S.A., Kurvenstrasse 35, 8021 Zürich
 Véhicule homologué prototype Signes fixés dans code du type comme l'identification ci-haut

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchronisée
 Nombre de vitesses 4 Entraînement AR ++)
 Frein de service hydr. 2-circ., AV-disques/AR-exp. int., assistance par dépression, s. ties roues soupapes retardatrice à l'AV, régulatrice, s. palier, sel. charge à l'AR
 Frein auxiliaire mécanique, exp. int., agissant sur roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein de secours
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ par différence de pression, lampe-témoin séparée

Moteur
 Marque F O R D Type MXB
 Construction en V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidis. eau Nombre cylindr. 4
 Alésage 90,0 Course 66,8
 Cylindrée 1699 CV-impôt 8,65
 Puissance en CV 65 DIN à V/min 4800
 Bruit 76 dB(A) à V/min 4800
 Silencieux 2 pots 255x255x110/ 200 x Ø 145 mm
 Mesure des gaz ECE-15 *)
 Déparasitage ECE-10, OCE, annexe B, ch. 3+4, genre "D"

Carrosserie
 Nombre de portes 3 + 1 AR Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité Ar4 **) Rétroviseur gauche + droite
 Cale - Attelage -
 Antivol verrou de direction
 Nombre de places 9 av. 3 centre 3 ar. 3
 Dimensions
 Longueur 4430 Empattements 2690
 Largeur 1960
 Hauteur 2030 Voie av. 1650 ar. 1590
 Porte à faux lat. - Voies av. - ar. -
 av. 740
 ar. 1000 Braquage g. 10950 d. 10750
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

	avant	arrière	total
Poids à vide	740	635	1375
Charge utile	260	370	630
Poids total	1000	1005	2005
Garantie fabr.	195 R 14 C		2150
Dimens. pneus +)	195 R 14 C		(Variantes voir remarques)
Pty / bar	6 / 2,5	6 / 3,0	
Charge pour V max	1380	1500	
	120	120	

Garantie poids remorquable avec train -
 Garantie poids remorquable sans train -
 Garantie poids de l'ensemble 3000
 Poids remorquable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 118 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h

Equipement :
 Feux de route : CR ou SCR (E)
 Feux de croisement : CR ou SCR (E)
 Feux de position : A (E) dans phares
 Feux rouges : R-S1 (E)
 Feux stop : R-S1 (E)
 Clignoteurs : av 1 (E) | ar 2a (E)
 Catadioptres : av | ar I (E)
 Feux de gabarit : av | ar
 Feux complément.
 Eclairage plaque : 2 réparés
 Essuie-glace : 2 balais avec/aux/ave-glace
 Avertisseurs : MOTORCRAFT TPAR 556 + TPAR 557
ou d'autres modèles expertisés selon fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule : Voiture de tourisme
 Marque et type : F.O.R.D (D) Transit
 Homologation :
 N° : CH 0301 48
 Carrosserie : limousine
 Places : total 9 avant 3
 Poids à vide : 1375 Carburant B
 Charge utile : --- CV-impôt B,65
 Poids total : 2150 Cylindrée 1699

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : emplacement de la vignette = à côté de la plaquette du constructeur
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes testées selon OCE, art. 23, al. 3bis; les ceintures du type Ar4 sont requises.
- +) Variante de pneus : 185 SR 14 Reinforced AV 1050 (2,0) AR 1330 (3,0), V-max. 180 km/h
185 R 14 6 PR 1230 (2,5) 1460 (3,5) 120 km/h
- ++) Démarrage : démultiplication exigée dans le pont AR 5,14. Indiquée par code "2" sur la plaquette du constructeur dans la rubrique "Axle". Doit être contrôlé.

Lieu et date de l'homologation

Rothrist, du 23.8 au 3.9.1976

Homologation fédérale des types de véhicules